Nations Unies A/59/302 (Part II)



Assemblée générale

Distr. générale 5 octobre 2004 Français

Original: anglais/espagnol

Cinquante-neuvième session
Point 28 de l'ordre du jour
Nécessité de lever le blocus économique,
commercial et financier appliqué à Cuba
par les États-Unis d'Amérique

Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba par les États-Unis d'Amérique

Rapport du Secrétaire général – Partie II

Table des matières

		Page
I.	Introduction*	
II.	Réponses des gouvernements*	
III.	Réponses d'organes de l'Organisation des Nations Unies et d'organismes des Nations Unies	3
	Bureau du coordonnateur résident des activités opérationnelles du système des Nations Unies pour le développement	3
	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	5
	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	9
	Agence internationale de l'énergie atomique	12
	Organisation de l'aviation civile internationale	12
	Fonds international de développement agricole	12
	Organisation internationale du Travail	13
	Union internationale des télécommunications.	13
	Fonds des Nations Unies pour l'enfance	14
	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	15

^{*} Voir la première partie du rapport [A/59/302 (Part I)].

A/59/302 (Part II)

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	20
Programme des Nations Unies pour l'environnement	22
Programme des Nations Unies pour les établissements humains.	22
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	23
Fonds des Nations Unies pour la population	24
Union postale universelle	25
Programme alimentaire mondial	25
Organisation mondiale du commerce/Organisation panaméricaine de la santé	26

III. Réponses d'organes de l'Organisation des Nations Unies et d'organismes des Nations Unies

Bureau du coordonnateur résident des activités opérationnelles du système des Nations Unies pour le développement

[Original : espagnol] [14 juillet 2004]

- 1. Depuis que le Bureau du coordonnateur résident établit des rapports annuels sur les effets du blocus appliqué à Cuba par les États-Unis d'Amérique, il n'y a eu aucune amélioration ou avancée notable dans ce domaine. À cette occasion, il convient de noter qu'au début de mai 2004, le Gouvernement américain a annoncé de nouvelles mesures de durcissement de l'embargo qui sont entrées en vigueur le 30 juin 2004. Parmi ces mesures figuraient les dispositions suivantes :
 - a) Limitation des importations de marchandises cubaines;
 - b) Limitation du poids des bagages accompagnés;
- c) Restrictions concernant les visites familiales. En vertu des nouvelles réglementations, il faut désormais obtenir une autorisation spéciale du Bureau de contrôle des avoirs étrangers (OFAC) qui n'autorise que les voyages de visite à des proches immédiats du voyageur (à l'exclusion des cousins) une fois tous les trois ans et pour une durée ne dépassant pas 14 jours. La nouvelle réglementation réduit à 50 dollars par jour le montant autorisé pour les dépenses courantes des voyageurs pendant leur séjour pour rendre visite à leurs parents les plus proches, plus 50 dollars pour payer leurs frais de transport;
- d) **Réduction des échanges éducatifs**. Les autorisations en vue de ces échanges ne sont accordées qu'aux établissements universitaires et aux établissements d'enseignement supérieur (ce qui exclut les établissements d'enseignement secondaire) et leur durée est réduite de deux ans à un an;
- e) Limitation des échanges dans les domaines des sports, de la médecine et de la formation;
- f) **Réduction du montant autorisé des envois de fonds aux proches**. La nouvelle autorisation générale ne permet l'envoi de fonds qu'aux parents les plus proches de l'expéditeur. Le montant total des fonds dont peut être porteur un voyageur venant à Cuba est réduit de 3 000 à 300 dollars.
- 2. Le Gouvernement américain a déclaré que les nouvelles mesures avaient pour but d'accélérer, par le biais de l'asphyxie économique et sociale du pays, le remplacement du Gouvernement cubain en place par une administration de transition. Il a affecté en outre un montant de 59 millions de dollars pour financer différentes activités de propagande dirigées contre le gouvernement de La Havane.
- 3. Parmi les conséquences négatives de l'embargo toujours plus strict imposé à Cuba par les États-Unis on peut citer :
- a) Les répercussions négatives sur les relations commerciales de Cuba avec des États autres que les États-Unis qui craignent des représailles de la part de ce pays : ainsi, les cargos étrangers amenant ou venant prendre des marchandises dans

les ports cubains sont interdits d'entrée aux États-Unis d'Amérique pendant six mois après leur escale à Cuba;

- b) Le manque d'investissements, considérés comme risqués et incertains du fait de l'isolement presque total imposé à Cuba, qui est lourd de conséquences pour le pays;
- c) L'augmentation du coût du fret, des transports et du carburant liée au fait que les importations doivent suivre des itinéraires détournés pour venir de pays lointains disposés à fournir des biens indispensables;
- d) En dépit des efforts résolus et inlassables du Gouvernement cubain, il devient de plus en plus difficile d'assurer les services sociaux essentiels dont ont besoin les groupes vulnérables de la population, à savoir les enfants, les personnes âgées, les femmes et les handicapés;
- e) L'augmentation du coût des projets de développement, y compris ceux que mène l'Organisation des Nations Unies, en raison des frais importants et de la pénurie de facteurs de production;
- f) Le manque de personnel qualifié du fait que les experts de différents pays ont peur de représailles américaines pour eux-mêmes ou pour leurs proches;
- g) L'accès limité aux progrès techniques, qui oblige Cuba à dépendre de technologies qui ne sont pas nécessairement les mieux adaptées ou les plus économiques;
- h) La restriction continue des échanges scientifiques entre Cuba et les États-Unis, y compris, depuis l'adoption des nouvelles mesures, l'interdiction qui frappe la publication d'articles de chercheurs cubains dans les bulletins d'information et revues scientifiques officielles et la limitation des échanges et visites à caractère scientifique, technique, sportif et universitaire;
- i) Une réduction considérable de la possibilité qu'a Cuba de faire connaître ses réalisations dans le domaine de la santé et de l'éducation, ainsi qu'à trouver des partenaires pour des projets conjoints. Ces mesures nuisent non seulement à Cuba mais aussi aux pays en développement qui pourraient bénéficier de ses avancées dans les domaines de la santé et de l'éducation.
- 4. Dans le domaine de l'éducation, l'État cubain a consenti des efforts importants pour préserver la gratuité et l'universalité de l'enseignement dispensé tout en améliorant sa qualité, ce qu'il a certainement réussi à faire mais au prix d'un investissement beaucoup plus important du fait de l'obligation dans laquelle il se trouve d'acheter bien plus cher et bien plus loin les intrants nécessaires à ce secteur.
- 5. L'éducation spécialisée qui, par définition, requiert des moyens spéciaux, a tout particulièrement souffert. Ainsi, les machines braille indispensables aux enfants aveugles et malvoyants doivent être achetées à un prix plus élevé que sur le marché nord-américain. De même, le programme national de construction d'établissements spécialisés interrompu en 1990, n'a toujours pas repris.
- 6. Le maintien du blocus et son durcissement ont limité les échanges entre experts cubains et américains ce qui, de façon générale, a compromis l'accès aux nouvelles connaissances, techniques et informations. Il existe par ailleurs de nombreux exemples de manifestations, ateliers, séminaires, réunions techniques et autres activités auxquels les Cubains n'ont pas pu participer faute d'avoir obtenu les

visas nécessaires, en particulier depuis le 11 septembre 2001. Ces effets négatifs se sont aussi étendus aux programmes de coopération multilatérale qui, par exemple, pâtissent des retards pris dans la livraison des matériels/logiciels dont le paiement a déjà été effectué et des mesures limitant les échanges d'experts en raison du refus opposé aux demandes de visa d'entrée sur le territoire des États-Unis.

- 7. Dans le secteur de la santé, l'achat aux États-Unis de médicaments, de moyens diagnostiques, de matériel et de pièces de rechange est tout aussi problématique car il fait appel à des intermédiaires, ce qui accroît considérablement les coûts. La situation est particulièrement grave dans le domaine diagnostique dans la mesure où les fabricants de matériel et de réactifs utilisés à cette fin sont à 70 % américains. La modernisation technologique des centres hospitaliers et l'approvisionnement des services d'urgence et de soins intensifs en font également les frais. L'un des exemples les plus marquants est celui des enfants cancéreux : il faut faire appel à des tiers en Europe ou en Asie pour obtenir les sérums cytostatiques dont ils ont besoin et dont le coût devient de ce fait prohibitif.
- 8. L'agriculture et l'élevage se sont également heurtés à des obstacles majeurs, découlant tant de l'impossibilité d'accéder au marché américain que de l'augmentation du coût des matières premières et intrants à importer tels que compléments vitaminiques et médicaments vétérinaires. Leur accès aux techniques de pointe a également été limité.
- 9. Sur le plan commercial, les répercussions du blocus sont multiples et touchent la majorité, voire l'ensemble, des secteurs de l'économie cubaine: les produits d'exportation cubains n'ont pas accès au marché américain et la vente à Cuba de produits autres que certains articles alimentaires est interdite aux entreprises sises aux États-Unis d'Amérique de même qu'à leurs filiales à l'étranger. Le blocus perpétue le prétendu « risque cubain » et limite les possibilités d'acquisition de technologies ou produits nouveaux.
- 10. Les difficultés dues à la persistance et au durcissement du blocus se manifestent aussi dans d'autres domaines sensibles, par exemple, dans le domaine de la coopération internationale avec les pays en développement en vue de lutter contre le VIH/sida. À la lumière de ses excellents résultats dans ce domaine, Cuba a depuis plusieurs années proposé les services de ses médecins et agents sanitaires ainsi que des médicaments pour lutter contre la pandémie, en particulier dans les pays de l'Afrique subsaharienne. L'offre de Cuba n'a pu être acceptée à cause des problèmes des coûts et des craintes liés au blocus.

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

[Original : anglais] [17 juin 2004]

Évolution récente de l'économie

1. Depuis près de 11 ans maintenant, Cuba a engagé un processus de réforme institutionnelle et économique dont la raison d'être et l'objectif fondamentaux sont de réinsérer le pays dans l'économie internationale, dans une conjoncture très différente de celle de la période allant de 1960 à 1989 tout en continuant de réaliser l'objectif fondamental de la justice sociale.

- 2. La rupture des liens uniques qu'entretenait Cuba avec l'ancienne Union des Républiques socialistes soviétiques et avec les pays socialistes d'Europe a constitué un événement d'importance qui a donné lieu à un remaniement important de la politique économique ainsi qu'à la mise en œuvre de réformes structurelles tout au long des années 90. Ce processus difficile n'a pas encore été mené à bien. Les blocages structurels de l'économie, comme l'insuffisance des investissements, le manque de productivité, l'obsolescence des technologies, le vieillissement des infrastructures matérielles et le maintien de l'embargo imposé par les États-Unis, avec ses alternances de relâchement et de durcissement, contribuent aux difficultés que rencontre le pays pour améliorer sa situation économique.
- 3. Cette stratégie a entraîné une modification profonde de la structure et du fonctionnement de l'économie cubaine. Au cours de ces dernières années, Cuba s'est progressivement tournée vers une économie de services en privilégiant les activités rapportant des devises, économisant l'énergie, faisant appel à une main-d'œuvre qualifiée et prévoyant la commercialisation des produits et des services sur des marchés dynamiques. Ces modifications structurelles se sont traduites par une progression des exportations de services qui, en 2003, ont constitué environ 67 % de la totalité des ventes à l'exportation, contre 10 % en 1989.
- 4. Après avoir enregistré une croissance moyenne de 5 % par an au cours de la période allant de 1997 à 2000, le PIB n'a augmenté que de 2 % en 2001-2002 mais a progressé plus rapidement en 2003 (+2,6 %), essentiellement grâce à l'augmentation du nombre des touristes internationaux et des envois de fonds de l'étranger, à la bonne tenue des exportations et à l'élan donné aux investissements par la remise en état des infrastructures notamment la reconstruction des logements endommagés par les trois ouragans qui avaient frappé l'île au cours des deux dernières années. Les secteurs agricoles autres que celui de la canne à sucre ont également fait preuve de dynamisme, mais la sécheresse a affecté l'ensemble de l'agriculture.
- 5. Après le passage de l'ouragan Michelle en novembre 2001, le Gouvernement américain a pour la circonstance autorisé la vente limitée de vivres et de médicaments à Cuba. Les autorités cubaines ont accepté cette offre qui ne marque pas un changement dans la politique d'embargo des États-Unis mais constitue certainement un événement sans précédent depuis les dernières décennies à condition de payer en espèces. En 2003, Cuba a acheté des produits alimentaires et agricoles d'une valeur de 344 millions de dollars des États-Unis à ce pays (contre 165 millions de dollars en 2002). Les prix pratiqués étaient concurrentiels grâce à la proximité géographique des fournisseurs.
- 6. Après les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, le taux de change du dollar est passé de 21 à 26 pesos. Il était resté stable à 21 pesos pendant les trois à quatre années précédentes et le taux de 26 pesos s'est maintenu depuis. Le taux de change officiel est toujours de 1 peso pour 1 dollar des États-Unis. Les prix sont restés stables au cours de ces deux ou trois dernières années. Il y a eu des périodes au cours desquelles les prix à la consommation ont diminué, essentiellement en raison de la réglementation de certains prix et d'un approvisionnement plus important et plus varié en biens et en services. Les prix à la consommation ont baissé de 1 % en 2003 après avoir augmenté de 7 % en 2002.
- 7. En 2004, l'économie a affronté de nouveaux défis : la volatilité des prix et du marché des devises, conséquences possibles des nouvelles mesures annoncées en mai en vue du durcissement de l'embargo par le Gouvernement américain. Ce

dernier a imposé de nouvelles restrictions à ses nationaux qui souhaitaient se rendre à Cuba et également aux Cubains émigrés aux États-Unis qui souhaitaient envoyer des fonds à leurs proches restés à Cuba, fonds qui, en 2003, s'étaient élevés à 900 millions de dollars des États-Unis. Sur les 1,3 million de Cubains vivant aux États-Unis, 115 000 s'étaient rendus à Cuba en 2003. Après l'annonce de ces mesures, le Gouvernement cubain a augmenté le prix de l'essence et des autres hydrocarbures ainsi que celui des produits vendus dans les magasins où les paiements s'effectuent en devises (tiendas de recuperación de divisas). L'augmentation a été en moyenne de 15 % ce qui favorisera l'inflation au cours des mois à venir.

- 8. Les salaires et la productivité ont augmenté mais sont toujours en deçà du niveau de la fin des années 80 et des normes internationales. L'emploi a lentement progressé et le taux de chômage est resté à un niveau raisonnablement bas (2,3 % en 2003).
- 9. En résumé, entre 1999 et 2003, le processus de réforme s'est poursuivi, encore qu'à un rythme plus lent qu'au cours de la période initiale (1993-1997), compte tenu notamment des débouchés offerts aux activités économiques du secteur privé. Les autorités cubaines ont réaffirmé que l'État continuerait de jouer un rôle prépondérant dans l'économie et que, par conséquent, les possibilités de développement du secteur privé resteraient limitées. Les 3 700 coopératives agricoles et les 147 000 exploitants agricoles privés continueront néanmoins d'être considérés comme une option viable et seront appuyés par l'État : de fait, 76 % des terres arables du pays sont déjà exploitées par le secteur privé.
- 10. C'est dans ce contexte que la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a continué de coopérer avec le Gouvernement cubain dans plusieurs domaines, en vue de promouvoir la meilleure intégration possible de Cuba dans l'économie mondiale tout en préservant son système de protection sociale. Au cours de la période 2001-2004, la coopération a surtout porté sur les domaines suivants :

Projet de renforcement du système de comptabilité nationale

11. L'une des recommandations de l'étude de la CEPALC portant sur l'économie cubaine, les réformes structurelles et les résultats au cours des années 90 était de renforcer les statistiques à Cuba et plus particulièrement le système de comptabilité nationale qui, au cours des années 90, de système de comptabilité fondée sur les bilans de matériaux utilisés était devenu un système de comptabilité correspondant aux recommandations de la Commission de statistique. À la demande du Ministère cubain de la planification et de l'économie, un projet de coopération a été élaboré puis approuvé par les autorités cubaines afin d'appuyer les travaux de l'Office national de statistique dans ce domaine. Avec l'aide financière de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, la première phase du projet, entamé au début de 2002, devait se terminer en 2004 puis être suivie d'une deuxième phase, consacrée essentiellement à l'application des recommandations, jusqu'à 2007 et ce à la demande du Gouvernement cubain.

Étude de l'évolution récente du développement social et économique à Cuba

12. En 2003, la CEPALC a commencé de coopérer avec le Gouvernement cubain, avec l'aide financière du PNUD, à l'établissement d'une étude portant sur les politiques sociales adoptées récemment à Cuba. En association avec l'Instituto Nacional de Investigaciones Económica de Cuba, la CEPALC a, en avril 2004, publié un ouvrage intitulé Política social y reformas estructurales: Cuba a principios del siglo XXI. Cette étude examine et analyse les politiques sociales mises en œuvre récemment par le Gouvernement et leurs retombées sur la protection sociale. Elle tient tout particulièrement compte des difficultés auxquelles se heurte le pays dans ses transactions avec l'extérieur – stagnation de la demande extérieure, cherté du crédit et embargo imposé par les États-Unis – et de leurs répercussions sur le maintien des indicateurs sociaux. Elle tient aussi compte de l'évolution des besoins de la société cubaine, liés notamment à la prise en charge d'un nombre important de personnes âgées et à son financement par l'État. Elle met par ailleurs à jour la base de données créée dans le cadre de deux études publiées par la CEPALC sur le processus de réforme institutionnelle et la situation économique au cours de la période « spéciale ». Elle sera également disponible en version anglaise.

Énergie

13. Dans le domaine de l'énergie, la CEPALC continue de fournir une assistance technique aux responsables nationaux de ce secteur en ce qui concerne des questions comme les politiques énergétiques et l'utilisation rationnelle de l'énergie. En avril 2004, le Groupe de l'énergie du Bureau de la CEPALC à Mexico a participé à l'organisation et aux débats d'un séminaire portant sur les politiques de fixation des prix fondée sur la tarification au coût marginal et a fourni une assistance technique à la société d'État Union Electrica qui relève du Ministère des industries de base.

Renforcement des capacités

14. Dans le cadre de son programme d'assistance technique et de renforcement des capacités, la CEPALC a organisé une visite de travail à l'intention de M. Marino Meriño, Vice-Ministre chargé du secteur de l'agro-industrie et des services sociaux au sein du Ministère de l'économie et de la planification. En mars 2004, M. Meriño a passé 12 jours au Mexique où il a visité les institutions et organisations, publiques et privées, actives dans son domaine de travail au Mexique et a également reçu une formation et une assistance de la part des services chargés de l'agriculture et du développement social au sein du bureau de la CEPALC à Mexico.

Séminaires et conférences

15. Le personnel de la CEPALC a participé à des séminaires et des conférences organisés à Cuba et consacrés à différentes questions ayant trait notamment au développement économique, à la mondialisation et au commerce international.

Série d'études

16. Enfin, la CEPALC continue de publier l'étude annuelle de l'économie de Cuba (en juin chaque année) et le tour d'horizon préliminaire de l'économie cubaine (en décembre) qui fournissent des données mises à jour et améliorées pour la base de données macroéconomiques du pays.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

[Original : anglais] [30 juin 2004]

Aperçu de la situation sur le plan de la sécurité alimentaire et de l'agriculture

- 1. L'étude de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) intitulée État de l'insécurité alimentaire dans le monde place la population cubaine à un niveau de sous-alimentation modéré. La prévalence de la sous-alimentation et le nombre des personnes sous-alimentées ont augmenté au cours de la période allant de 1990-1992 (période de référence du Sommet mondial de l'alimentation et de la Déclaration du Millénaire) à 1995-1997. Toutefois, ces dernières années, soit de 1995-1997 à 1999-2001, cette tendance s'est inversée et aussi bien la prévalence de la sous-alimentation que le nombre des personnes sous-alimentées ont diminué.
- 2. La valeur des importations de produits agricoles est restée à la baisse, tombant de 837 millions de dollars des États-Unis en 1999 à 826 millions en 2002, de même que celle des exportations qui est tombée de 785 millions de dollars des États-Unis en 1999 à 655 millions en 2002. Au cours de la même période, la balance commerciale est passée de 51,8 à 171,7 millions de dollars des États-Unis. Les importations de denrées alimentaires destinées à la consommation humaine, notamment ceux destinés aux programmes sociaux, ont également été touchés par le blocus car les restrictions limitent leur quantité et leur qualité et influent ainsi directement sur la sécurité alimentaire de la population.

Effets de l'embargo sur certains produits agricoles

3. Suite à la révision de la politique américaine envers Cuba en février 2004, les échanges commerciaux avec l'île sont devenus plus difficiles bien que les nouvelles mesures visent davantage à limiter les voyages et les transferts de fonds des Américains d'origine cubaine que les ventes de produits alimentaires. D'après la presse, le Gouvernement pourrait augmenter les prix de la plupart des produits libellés en dollars (d'environ 15 % en moyenne) en réponse au durcissement de l'embargo imposé par les États-Unis. Ces deux trains de mesures pourraient avoir des conséquences négatives sur la consommation de produits alimentaires.

Céréales

4. La production de céréales de la récolte 2002-2003, composée pour l'essentiel de riz paddy et de maïs, est restée inchangée par rapport à la moyenne des cinq dernières années et aucune crise alimentaire particulière ne s'est produite. La production de céréales ne suffit pas à satisfaire la demande intérieure. Environ 550 000 tonnes de riz, base de l'alimentation locale, environ un million de tonnes de blé, produit essentiellement aux États-Unis et 250 000 tonnes de maïs, destiné au bétail, sont importés chaque année. Les importations de blé et de riz américains ont augmenté suite à l'assouplissement des sanctions.

Oléagineux

5. La production cubaine d'oléagineux est pratiquement nulle et, de ce fait, le pays dépend presque entièrement des importations pour s'approvisionner en huile végétale et en tourteaux. Les principaux produits importés sont les haricots de soja, l'huile de soja et la farine de soja. Depuis l'imposition de l'embargo américain, le Brésil et l'Argentine sont devenus les principaux fournisseurs en haricots de soja et en produits dérivés. Le Mexique et le Canada ont à l'occasion expédié des quantités (réduites) de ces produits à Cuba. Les huiles et tourteaux autres que ceux provenant du soja qui sont importés à Cuba proviennent d'Argentine, du Mexique, des États-Unis, du Canada et de la Chine. Comme les oléagineux et leurs produits dérivés sont largement disponibles à des prix concurrentiels, leur importation d'autres pays que les États-Unis n'a jamais posé de problème particulier et leur coût unitaire pour les acheteurs cubains n'a probablement pas été sensiblement accru.

Sucre brut

6. La production de sucre brut de 2002-2003, principale culture d'exportation et source de devises du pays, a été estimée à 2,2 millions de tonnes, soit le niveau le plus bas enregistré ces 70 dernières années, du fait essentiellement de la restructuration des sucreries et de la pénurie permanente d'intrants agricoles due au manque de fonds publics.

Viande

7. Les exportations américaines de volaille à Cuba bénéficiant d'une exception à l'embargo en 2001 ont atteint des niveaux sans précédent passant de 0 en 2000 à près de 75 000 tonnes en 2003 ce qui fait de Cuba le septième importateur mondial de volaille américaine. En dépit des inquiétudes suscitées par la grippe aviaire en 2004, les exportations américaines à Cuba devraient continuer de progresser sous l'effet de l'augmentation en flèche de la demande de poulet pour atteindre environ 120 000 tonnes. Le Brésil et le Canada exportent aussi beaucoup vers Cuba.

Produits de la pêche

8. Presque toutes les exportations de poissons de Cuba consistent en produits de grande valeur telles que crevettes surgelées et homards, pour lesquels la demande est importante sur le marché international. En 2002, les recettes d'exportation se sont élevées à 93 millions de dollars des États-Unis, pour un volume total de 8 793 tonnes. D'autre part, les importations de poissons, consistant essentiellement en produits à faible valeur, se sont élevées à 29 millions de dollars des États-Unis pour un volume total de 29 000 tonnes qui représentent environ 26 % de la consommation intérieure de poissons. Cuba ne retire pas tous les avantages qu'elle pourrait du commerce des produits de la pêche car elle a un accès limité aux marchés voisins notamment ceux à fort pouvoir d'achat et est de ce fait obligée d'exporter vers des marchés plus lointains, ce qui augmente les coûts de commercialisation et de distribution.

Effets de l'embargo sur l'agriculture, les pêches et l'industrie alimentaire

9. Les principaux effets de l'embargo sur l'agriculture, les pêches et l'industrie alimentaire demeurent de deux ordres :

- a) Les problèmes que pose l'impossibilité dans laquelle se trouve Cuba d'exploiter pleinement le potentiel offert par ses exportations (entre autres de café, de miel, de tabac, de homard vivant et de produits de l'aquiculture) sur le marché le plus proche (les États-Unis), ce qui lui a occasionné des pertes majeures car elle doit vendre ses produits sur des marchés plus lointains ce qui augmente les coûts de commercialisation et de distribution. De plus, le commerce est souvent l'occasion d'un transfert de savoir-faire dont les Cubains ne bénéficient pas en l'occurrence;
- b) Le coût élevé des facteurs de production (carburant, pièces détachées pour machines agricoles, aliments pour les animaux, produits phyto et zoosanitaires et engrais ainsi que produits technologiques de haute qualité tels que herbicides, insecticides à faible toxicité et autres pesticides à haute efficacité ou produits pharmaceutiques à usage vétérinaire, kits de diagnostic des maladies, très souvent de fabrication américaine), qui influe de façon directe sur les coûts de production de l'agriculture, des pêches et de l'élevage, réduisant la rentabilité de ces secteurs et nuisant à leur capacité à satisfaire la demande locale. De façon générale, si le matériel pouvait être acheté sur le marché américain, le coût des importations diminuerait d'au moins 20 %.
- 10. Par exemple, les exportations de fruits tropicaux non réalisées avec les États-Unis représentent un manque à gagner d'environ 25 millions de dollars des États-Unis. La production de viande a diminué de 3,6 % entre 2002 et 2003 après avoir déjà chuté de 22 % en 2002 (12,1 % pour le bœuf et 35,9 % pour le poulet), en raison de la pénurie d'aliments pour le bétail, de minéraux, de compléments vitaminiques, de matériel génétique, de matériel d'incubation, etc. La production d'œufs s'est stabilisée en 2003 après avoir diminué de 50 % en 2002. D'autres exemples ont été donnés dans des rapports précédents.

Assistance technique de la FAO à Cuba

- 11. Pendant de nombreuses années, la plupart des activités de coopération technique de la FAO avec Cuba ont été financées au titre du Programme de coopération technique, du programme interne de la FAO et du Fonds TeleFood, et ces deux dernières années, une douzaine de projets ont été approuvés au titre du Programme de coopération technique et du Fonds TeleFood. Les activités de soutien de la FAO ont été principalement axées sur les secteurs de l'agriculture et des pêches ainsi que sur la conservation des ressources naturelles. En outre, la FAO a, au moyen de projets répondant aux situations d'urgence, contribué à atténuer les effets des catastrophes naturelles (principalement les ouragans) qui frappent souvent l'île.
- 12. Les activités de projets à Cuba ont souffert du blocus économique à cause de l'augmentation des coûts liée aux restrictions imposées à l'achat de carburant; au prix élevé des pièces détachées pour les machines agricoles et les transports; à la hausse du prix des intrants et des produits tels que les semences de haute qualité qui doivent être achetées sur des marchés plus éloignés; et au problème de l'accès aux médicaments et vaccins vétérinaires et réactifs de diagnostic pour les laboratoires et de leur disponibilité et au surcoût occasionné par les frais d'expédition et de manutention. Globalement, ils ont eu des effets préjudiciables sur l'utilisation qui a été faite des ressources de développement.

Agence internationale de l'énergie atomique

[Original : anglais] [3 juin 2004]

L'accord de garantie conclu par Cuba avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) en application du Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco), du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et du protocole additionnel y relatif est entré en vigueur le 3 juin 2004.

Organisation de l'aviation civile internationale

[Original : anglais] [28 juin 2004]

- 1. Le mandat de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) consiste à promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile de par le monde. L'Organisation ne participe pas directement à l'application de la résolution 58/7, qui s'adresse aux États.
- 2. Cuba, État contractant de l'OACI, bénéficie d'une assistance par le biais du Programme de coopération technique de l'OACI, tant au siège qu'au Bureau de l'OACI pour l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et les Caraïbes, au Mexique. En particulier, l'OACI a facilité la participation des Cubains à tous les projets régionaux de coopération technique pertinents et, pour aider le pays à améliorer son infrastructure en matière d'aviation civile internationale, mène actuellement des projets nationaux de coopération technique.
- 3. De fait, la coopération entre l'OACI et Cuba s'est développée au cours de la dernière décennie. L'OACI a reçu plusieurs demandes d'assistance du Gouvernement cubain et de son Autorité de l'aviation civile en vue de l'exécution de projets de coopération technique dans les domaines de la sécurité à bord des avions et dans les aéroports, du développement de l'infrastructure aéronautique, du renforcement de l'Autorité de l'aviation civile, de la mise en valeur des ressources humaines, des programmes de formation des cadres et des techniciens et de la modernisation technologique.
- 4. Du fait de l'embargo, la gestion et l'exécution des projets de coopération technique de l'OACI avec Cuba, et notamment l'achat de pièces détachées et de matériel fabriqué aux États-Unis ou comprenant des composants fabriqués dans ce pays, se sont heurtées à de nombreux obstacles.
- 5. Cuba est actuellement membre du Conseil de l'OACI, ayant été élue au Conseil par l'Assemblée de l'OACI à sa trente-deuxième session, en 1998, et à nouveau, à sa trente-troisième session, en 2001.

Fonds international de développement agricole

[Original : anglais] [12 juillet 2004]

1. À l'heure actuelle, le Fonds international de développement agricole (FIDA) n'a pas de programme de crédit avec Cuba car depuis 1990, celle-ci a un arriéré de paiement au Fonds faute d'avoir assuré le service du prêt qui lui avait été accordé dans le cadre du projet de développement rural de Camalote. Le Gouvernement

cubain a à plusieurs occasions manifesté la volonté de reprendre sa coopération avec le FIDA et de recommencer à rembourser le principal et régler les intérêts du prêt en question tout en évoquant les difficultés que présentait le déboursement de devises en paiement des montants prévus au titre d'un plan financier de règlement de la dette.

- 2. Le FIDA a un rôle potentiel important à jouer dans la relance de l'agriculture et de la production destinée à la consommation intérieure cubaine et pourrait ainsi contribuer à donner de nouveaux moyens de subsistance aux ruraux pauvres du pays. L'appui potentiel du FIDA à l'économie rurale cubaine ne se concrétisera que si un plan de règlement des arriérés qui lui sont dus est arrêté avec le Gouvernement.
- 3. Le blocus frappant l'économie de Cuba a certainement influé sur la décision du Gouvernement de suspendre ses paiements au Fonds, qui de ce fait ne peut plus prétendre à l'appui du FIDA.

Organisation internationale du Travail

[Original : anglais] [30 avril 2004]

- 1. Cuba est traitée de la même façon que tout autre État membre de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et participe activement à la session annuelle de la Conférence internationale du Travail et aux autres instances de consultation organisées par l'OIT.
- 2. Le Bureau de l'OIT au Mexique poursuit son programme de coopération technique sur l'emploi et le travail décent à Cuba. Le programme de 2004 prévoyait l'achèvement d'une étude globale portant sur les liens entre les politiques macroéconomiques et le marché du travail, la formation professionnelle, la sécurité sociale et la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles dans l'optique d'un travail décent. Parallèlement, la méthodologie SIMAPRO d'amélioration de la productivité sur la base de la mise en valeur des ressources humaines a été utilisée plus largement dans l'industrie sucrière et dans d'autres secteurs. Enfin, deux séminaires sur le rôle de l'OIT dans la fixation et le contrôle du respect des normes internationales de l'emploi et sur les systèmes de sécurité sociale seront organisées avec la Centrale des travailleurs de Cuba.
- 3. L'OIT réaffirme qu'elle considère que l'Organisation des Nations Unies est l'instance appropriée pour s'occuper des questions concernant le blocus économique, commercial et financier à l'encontre de Cuba.

Union internationale des télécommunications

[Original : anglais] [11 juillet 2004]

Dans le cas de Cuba, le principal problème est de proposer l'application de solutions techniques sans recourir à des technologies soumises à des restrictions à l'exportation vers Cuba.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

[Original : anglais] [15 juin 2004]

- 1. Le blocus appliqué à Cuba a des répercussions sur tous les secteurs de la société cubaine et porte notamment atteinte au droit qu'a Cuba de protéger ses enfants, adolescents, femmes et familles conformément aux principes énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant et défendus par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Le marché américain offre potentiellement les meilleurs débouchés économiques pour Cuba à de nombreux points de vue mais l'interdiction qui frappe les échanges commerciaux fait monter en flèche le coût des biens de consommation et de produits essentiels. Cette interdiction touche également des secteurs clefs de l'économie tels que le tourisme et la production de sucre et de nickel ainsi que l'approvisionnement en pétrole.
- 2. Les indicateurs sociaux de Cuba, en particulier pour les enfants, sont les meilleurs de la région mais l'embargo pose au Gouvernement cubain des problèmes réels au quotidien pour maintenir ces indicateurs au même niveau.
- D'après le programme de surveillance par sentinelle exécuté en 2002, la prévalence de l'anémie chez les enfants âgés de moins de 2 ans est d'environ 46 % et celle des femmes enceintes, au troisième trimestre de leur grossesse, de 28 % au niveau national. Sur une population de plus de 11 millions d'habitants, environ 2,5 millions de personnes, soit 23 %, souffrent d'anémie ferriprive tandis que l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement continue de poser problème notamment dans l'est du pays. Le programme de vaccination de Cuba assure une couverture à 100 % des enfants contre 12 maladies, mais pour atteindre cet objectif directement lié au faible taux de mortalité infantile, le Gouvernement cubain doit payer le prix fort car il ne peut pas importer les vaccins de pays voisins. En outre, la construction de crèches et garderies pour les enfants de moins de 5 ans a dû être arrêtée, faute de ressources. De ce fait, 70,9 % des enfants de ce groupe d'âge doivent suivre un programme d'enseignement préscolaire non structuré à domicile assuré par les parents qui reçoivent une formation adaptée. En outre, la dégradation importante des locaux scolaires ainsi que des installations de santé venant s'ajouter à la grave pénurie de supports pédagogiques de base ainsi que de médicaments essentiels et de moyens diagnostiques, menacent les acquis dans les domaines de l'enseignement et de la santé.
- 4. Dans le cadre de son mandat qui consiste à protéger tous les enfants comme le prévoit la Convention sur les droits de l'enfant, l'UNICEF a axé son programme sur les besoins essentiels et les droits fondamentaux des enfants cubains dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la nutrition et de l'assainissement.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

[Original anglais] [23 juin 2004]

1. Dans sa résolution 47/19, l'Assemblée générale a exhorté tous les États à s'abstenir de promulguer et d'appliquer des lois et mesures qui portent atteinte à la souveraineté d'autres États, et a demandé instamment aux États dotés de lois ou mesures de ce type de faire le nécessaire pour les abroger ou en annuler l'effet. Le Gouvernement des États-Unis a continué d'appliquer sa politique en y apportant quelques modifications au cours de l'année écoulée.

Faits intervenus sur le plan législatif

- 2. Depuis près de 40 ans, les États-Unis imposent des sanctions économiques à Cuba. Les textes législatifs appliqués sont notamment la loi intitulée Cuban Liberty and Solidarity Act de 1996 (connue sous le nom de loi Helms-Burton), la loi intitulée Cuban Democracy Act de 1992, la loi intitulée Omnibus Appropriations Act de 1997, les lois intitulées Foreign Operations, Export Financing and related Programs Appropriations Acts de 1996 et de 1998, la loi intitulée Foreign Assistance Act et les lois intitulées Export Administration Act et Export Import Banks Acts.
- 3. Un fait nouveau remarquable est intervenu en 2002, à savoir le vote par la Chambre des représentants des États-Unis du projet de loi intitulé Treasury-Postal Appropriations Bill mettant un terme à l'interdiction de voyager, aux restrictions financières sur les ventes de denrées alimentaires et aux limites concernant le rapatriement des salaires. En 2002, avec l'appui des membres du Congrès originaires d'États agricoles, les ventes agricoles à Cuba ont continué à augmenter.
- En février 2002, le Congrès a abrogé toutes les dispositions législatives relatives à Cuba qui figuraient dans le projet de loi générale portant ouverture de crédit pour l'année fiscale 2003 et visaient à annuler les ouvertures de crédit concernant l'interdiction de voyager, l'application des restrictions encore en vigueur concernant les ventes de produits agricoles à Cuba et l'application de toute limite sur le montant des fonds susceptibles d'être envoyés à Cuba, mais aussi à appuyer la coopération avec Cuba dans la lutte contre le trafic de stupéfiants et à imposer une obligation accrue de rendre des comptes au Bureau du Département du Trésor chargé du contrôle des actifs étrangers s'agissant de la délivrance de d'autorisations de voyage à Cuba accordées aux Américains. Au début de 2003, un projet de loi relatif aux échanges commerciaux entre les États-Unis et Cuba intitulé United States Cuba Trade Act a été présenté mais il a été rejeté par la Commission des finances du Sénat. L'amendement relatif aux voyages au projet de loi d'affectation de crédits à la poste a toutefois été adopté à une très large majorité et le projet de loi relatif à la liberté de se rendre à Cuba (The Freedom to Travel to Cuba Act) a été introduit en avril 2003 pour en finir avec l'interdiction stricte faite aux Américains par leur gouvernement de se rendre à Cuba.
- 5. Tous ces projets de loi visant à assouplir les sanctions et les restrictions n'ont pas abouti en raison des politiques de plus en plus restrictives du Gouvernement américain en place, vis-à-vis de Cuba et non pas des opinions et des objectifs de certains milieux ayant par le passé cherché à assouplir un régime de sanctions qui, d'après eux, nuisait davantage aux sociétés américaines qu'il n'influait sur la

situation politique à Cuba, ce qui a été démontré par des études de grande envergure réalisées à ce sujet, comme indiqué dans les rapports soumis à l'Assemblée générale en 2001 et en 2002. À la suite de ces études, un projet de loi, fixant le cadre dans lequel les pouvoirs législatif et exécutif devraient procéder à l'examen, des sanctions économiques unilatérales proposées dans un souci de coordination de la politique des États-Unis dans les domaines du commerce, de la sécurité et des droits de l'homme, a été déposé et envoyé au Sénat en novembre 2003. Après une deuxième lecture, ce projet a été envoyé au Comité des relations extérieures du Sénat où il est encore. Intitulé « Loi de réforme des politiques de sanctions » (Sanctions Policy Reform Act), il prévoit des directives concernant les procédures à suivre et renseignements à fournir par les pouvoirs législatif et exécutif avant d'imposer des sanctions économiques unilatérales visant à atteindre des objectifs de politique étrangère. Il exclut de son champ d'application les mesures correctives ou sanctions commerciales imposées en cas de restrictions à l'accès au marché, de pratiques commerciales déloyales ou de violations des lois commerciales américaines, questions souvent abordées par le passé dans le cadre de l'OMC à propos des mesures commerciales unilatérales appliquées par les États-Unis. Le projet de loi stipule que les décisions prises par le pouvoir aussi bien législatif qu'exécutif doivent remplir les conditions suivantes : a) prendre fin dans un délai de deux ans; b) assurer l'inviolabilité des contrats; c) cibler la sanction de façon aussi étroite que possible sur les gouvernements, entités et fonctionnaires étrangers responsables de la conduite ciblée; d) exclure les restrictions portant sur la fourniture de médicaments, de matériel médical ou d'aliments; e) chercher à minimiser toutes les conséquences négatives sur les activités humanitaires des organisations non gouvernementales américaines et étrangères dans tout pays contre lequel la sanction peut être imposée; et f) donner ordre au Secrétaire de l'agriculture d'accroître le soutien offerte aux exportations agricoles au titre des programmes de développement des marchés, d'aide alimentaire ou de promotion des exportations exécutés par les États-Unis pour compenser les pertes de revenu potentielles des producteurs de tout produit agricole touché. Il donne également au Président le pouvoir de revoir le calendrier et la portée de la sanction, voire de la lever, et oblige le Congrès à envisager les effets des sanctions proposées sur l'agriculture, les besoins énergétiques et les marchés financiers de même que le degré de probabilité qu'une sanction permet d'atteindre les objectifs de politique étrangère ou de sécurité nationale fixés pour la période considérée. Le projet porte création d'un comité d'examen des sanctions au niveau de l'exécutif pour coordonner les politiques des États-Unis concernant les sanctions économiques unilatérales, évaluer l'effet des sanctions proposées et formuler des recommandations à l'intention du Président avant leur imposition (voir: <www.usaengage.org/legislative/2003/Sanctions%20 Reform% 20Act% 20text.html>).

6. Dans l'esprit du projet de loi, et peut-être aussi par réaction face aux recommandations du rapport de la Commission d'aide à une Cuba libre adressé au Président en mai 2004 (voir résumé ci-après), plusieurs sénateurs et députés américains ont, le 20 mai 2004, déposé au Congrès et à la chambre des députés un projet de loi dont le titre abrégé était *Cuba Sanctions Reform Act* de 2004 qui exigerait l'autorisation du Congrès pour le renouvellement des restrictions en matière de commerce et de voyage imposées à Cuba. Ce projet de loi a été envoyé à la Commission des relations internationales de la Chambre des députés de même qu'aux commissions des règles, des voies et des moyens, de l'énergie et du commerce, des services financiers et de l'agriculture. Inspiré du projet de loi

concernant la Birmanie adopté en 2003, il prévoyait l'expiration dans un délai d'un an de toutes les sanctions actuellement prises contre Cuba, y compris dans le domaine du commerce et des voyages, à moins qu'elles ne soient renouvelées par le Congrès tous les ans. D'après ses auteurs, le projet de loi adopte une position intermédiaire inspirée du bon sens qui ne lève pas le blocus mais donne au Congrès et à l'opinion publique un droit de regard sur le processus. Il fixe de façon détaillée la durée des sanctions (maintien des sanctions, décisions de renouvellement); énumère les dispositions limitant les échanges commerciaux et autres avec Cuba (dispositions sujettes à renouvellement; pouvoir d'imposition de nouvelles restrictions); et les dispositions concernant les voyages et les envois annuels de fonds (voir <Thomas.loc.gov/>).

Comme indiqué précédemment, la politique officielle actuelle des États-Unis semble être beaucoup plus stricte notamment au niveau de l'application des sanctions et des restrictions imposées à Cuba comme le montre notamment le rapport présenté récemment, en mai 2004, au Président des États-Unis par la Commission d'aide à une Cuba libre qui présente de nouvelles initiatives, que celuici a immédiatement approuvées, pour renforcer cette application par le biais de plusieurs modifications aux politiques actuelles des États-Unis vis-à-vis de Cuba. Les mesures proposées restreindraient encore davantage les visites familiales et les envois de fonds à des fins humanitaires aux Cubains; limiteraient à 20 kilogrammes le poids autorisé des bagages des passagers sur les vols charters; et élimineraient la possibilité de voyager en qualité d'hôte « tous frais payés ». Comme par le passé, les sociétés américaines les plus touchées et le milieu des affaires étrangères ont réagi assez énergiquement face à ces initiatives. Par exemple, le Conseil national du commerce extérieur USA*Engage et l'Association des professionnels de l'industrie du voyage ont annoncé la création de l'alliance ATRIP-USA*Engage pour continuer sur la lancée actuelle et assouplir les restrictions américaines à l'égard de Cuba. Tout en soutenant la loi de 2004 visant à réformer les sanctions contre Cuba, ces associations ainsi que d'autres acteurs (comme le Conseil américain pour le commerce international, le Comité d'urgence pour le commerce américain et la Fédération des bureaux agricoles américains), par le biais des déclarations de leurs présidents, ont fait connaître leur ferme opposition à l'introduction des nouvelles mesures décrites dans le rapport précité arguant qu'elles infligeraient des pertes économiques aux sociétés américaines respectant les lois, notamment dans les domaines des voyages et de l'agriculture, et contribueraient à envenimer les relations entre Cuba et les États-Unis (voir :<www.usaengage.org/press releases>).

Faits nouveaux intervenus concernant le commerce et incidences

8. La réaction des secteurs économiques américains les plus touchés face au nouveau projet de loi est la manifestation la plus récente de l'opposition du milieu des affaires à ce genre de sanctions et de restrictions. Une grande partie des entreprises américaines considère que les États-Unis n'ont pas atteint les objectifs de politique étrangère qu'ils se proposaient d'atteindre par le biais des sanctions et de l'embargo. En outre, elles estiment que les sanctions et les restrictions ont directement touché un grand nombre d'entre elles en limitant considérablement la croissance potentielle du commerce et des autres échanges économiques avec Cuba ainsi qu'avec les sociétés de certains pays tiers. Elles continuent de développer progressivement leurs liens commerciaux avec Cuba en dépit du climat politique difficile.

- Au cours de la deuxième moitié des années 90 et en 2000-2001, Cuba a très activement condamné, dans les instances internationales chargées du commerce, les politiques, décisions législatives et restrictions que les États-Unis avaient adoptées contre elle. Par la suite, notamment en 2002-2004, lorsque certaines des restrictions ont été très assouplies, le Gouvernement cubain a adopté une position plus conciliante notamment au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Par réaction, peut-être, face aux initiatives américaines de mai 2004, Cuba a fait une déclaration officielle devant le Conseil général de l'OMC, le 18 mai 2004, dans laquelle elle a estimé les pertes matérielles liées au blocus économique, commercial et financier imposé unilatéralement à Cuba par les États-Unis à plus de 70 milliards de dollars des États-Unis, soit au moins 1 milliard 600 millions par an (voir le document de l'Organisation mondiale du commerce WT/GC/79). Prenant la parole lors de la onzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement à São Paulo le 14 juin 2004, le Ministre cubain des affaires étrangères a insisté sur le fait que Cuba était victime d'une des plus terribles agressions de tous les temps du fait de la guerre économique que le Gouvernement des États-Unis menait contre elle (source : <www.unctadxi.org/sections/u11/docs/ GeneralDebate/GD_U11_Cuba_en.pdf>).
- 10. D'après les dernières statistiques du commerce disponibles, les exportations totales de marchandises notamment de produits industriels de Cuba, ont diminué entre 2000 et 2001 (tableau 1). En revanche, les importations ont augmenté pour atteindre 4,3 milliards de dollars des États-Unis en 2001 (tableau 2), ce qui a contribué à l'aggravation du déficit commercial cubain, qui est passé de 3,2 à 3,6 milliards de dollars des États-Unis. À cause de l'embargo commercial américain contre Cuba, les possibilités d'exportation sur le marché américain demeurent limitées. L'examen de la structure des échanges de pays voisins de la région ayant des capacités de production similaires à Cuba, la République dominicaine par exemple, a montré que les exportations vers les États-Unis pouvaient augmenter et représenter plus de 40 % du total des exportations cubaines. Étant donné son extrême dépendance vis-à-vis des produits industriels importés, Cuba doit développer son industrie d'exportation, ce que les sanctions commerciales des États-Unis l'empêchent de faire.

Tableau 1 Échanges commerciaux de Cuba (2000-2001)

Exportations

(en milliers de dollars des États-Unis)

Total		1 676 062	1 664 829
Monde	Produits industriels	918 313	748 253
Monde	Produits agricoles	757 749	916 575
Autres pays	Produits industriels	430 065	306 779
Autres pays	Produits agricoles	479 793	581 688
Amérique latine et Caraïbes	Produits industriels	119 448	76 952
Amérique latine et Caraïbes	Produits agricoles	19 106	23 862
Union européenne	Produits industriels	368 800	364 523
Union européenne	Produits agricoles	258 850	311 026
Partenaires	Produits	2000	2001

Tableau 2 Échanges commerciaux de Cuba (2000-2001)

Importations

(en milliers de dollars des États-Unis)

Partenaires	Produits	2000	2001
Union européenne	Produits agricoles	331 949	309 755
Union européenne	Produits industriels	1 344 848	1 377 139
États-Unis d'Amérique	Produits agricoles	102	4 932
États-Unis d'Amérique	Produits industriels	5 095	n.d.
Amérique latine et Caraïbes	Produits agricoles	131 583	213 608
Amérique latine et Caraïbes	Produits industriels	1 567 774	1 547 179
Autres pays	Produits agricoles	279 637	420 584
Autres pays	Produits industriels	1 181 754	1 376 262
Monde	Produits agricoles	743 271	948 880
Monde	Produits industriels	4 099 471	4 300 580
Total		4 842 743	5 249 460

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

[Original : anglais] [16 juin 2004]

De juin 2003 à juin 2004, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a fourni au Gouvernement un appui dans les domaines suivants :

Éducation

- a) Contribution financière à l'appui du Plan d'action national en faveur de l'éducation pour tous (suivi);
- b) Contribution financière en vue du Premier atelier international sur l'éducation des garçons et des filles jusqu'à 6 ans au sein de la famille et de la communauté:
- c) Contribution financière à l'appui du projet de fourniture de publications et de support scolaire aux écoles primaires des zones rurales et montagneuses;
- d) Contribution financière à l'appui du projet de formation d'enseignants d'urgence pour l'enseignement primaire et secondaire sur l'éducation sexuelle et la prévention du VIH/sida;
- e) Contribution financière en vue de la tenue d'un atelier sur le programme consultatif en vue du développement du téléenseignement, y compris l'élaboration d'un document portant sur l'université virtuelle pour le troisième cycle universitaire de l'Institut pédagogique de l'Amérique latine et des Caraïbes (IPLAC), à l'intention des donateurs éventuels.

Science

- a) Poursuite de l'exécution du projet pilote d'évaluation de la situation socioéconomique sur la côte méridionale de la province de La Havane;
- b) Contribution financière en vue de la tenue d'un atelier sur les interventions communautaires de lutte contre l'érosion du littoral.

Culture

- a) Depuis avril 2003, le projet de renforcement des capacités du Centre national de conservation, de restauration et de muséologie (CENCREM), dont le but est de préserver le patrimoine matériel et intellectuel, a été exécuté grâce à une contribution de l'UNESCO (fonds extrabudgétaires accordés par la Belgique) et, depuis 2003, d'importantes études sont en cours en vue de l'amélioration du matériel informatique et les bibliographies du Centre de documentation du CENCREM;
- b) Dans le cadre du projet de gestion d'ensemble du patrimoine culturel, une contribution financière a été apportée en vue de la réalisation de trois études techniques sur le site de la Valle de los Ingenios, à Trinidad, qui fait partie du patrimoine mondial;

- c) En novembre 2003, l'UNESCO a inclus la « Tumba Francesa de la Caridad de Oriente » parmi les 28 nouveaux chefs d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité. Le Bureau de l'UNESCO à La Havane a fait la promotion de cette troupe traditionnelle, l'aidant à se produire en janvier 2004 à l'occasion de la visite du Directeur adjoint du Centre pour le patrimoine mondial de l'UNESCO;
- d) Le Bureau de l'UNESCO a organisé à La Havane un séminaire international sur la diversité culturelle et le tourisme avec la participation d'experts d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique;
- e) La commercialisation des produits de l'artisanat cubain a bénéficié d'une promotion et d'un soutien à l'occasion de la Foire internationale de l'artisanat. Avant la Foire, une formation à l'utilisation novatrice des techniques traditionnelles a été donnée à un groupe d'artisans des provinces de l'est du pays, avec la participation d'un expert international;
- f) Une assistance a été fournie en vue de l'organisation, à La Havane, du Congrès international « Culture et développement », qui a lieu tous les deux ans à l'initiative du Ministère cubain de la culture, avec la participation de personnalités des mondes artistique, culturel et universitaire de la région et du monde;
- g) Le Centre Pablo de la Torriente a, par l'intermédiaire de l'un de ses experts, présenté une étude de la situation actuelle de l'art numérique en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui sera affichée sur la page du sous-portail Digi-Arts de l'UNESCO;
- h) En coordination avec l'organisation internationale Fundación del Nuevo Cine Latinoamericano et avec la participation d'un expert cubain, l'UNESCO a réalisé une étude de la situation actuelle du cinéma d'art vidéo et expérimental en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui sera affichée sur la page du sous-portail Digi-Arts de l'UNESCO;
- i) Un soutien a été apporté à l'Institut supérieur des arts de Cuba en vue de l'élargissement du programme de formation débouchant sur un diplôme de psychologie et de pédagogie de l'art, à l'intention des professeurs et enseignants d'arts du pays;
- j) Une aide financière a été accordée en vue de la publication de l'ouvrage Leer a Martí, qui rassemble les contributions des jeunes lauréats du concours national du même nom;
- k) Assistance à l'Institut de musique en vue de l'organisation d'un séminaire régional sur l'industrie musicale au XXI^e siècle, avec la participation de huit invités et spécialistes étrangers et d'artistes cubains;
- l) Appui au Centre national des droits de propriété intellectuelle en vue de l'organisation d'un cours de formation nationale sur cette question;
- m) Soutien en vue de l'organisation du Festival mondial de théâtre amateur pour enfants, avec la participation de plus de 30 pays;
- n) Avec l'Alliance mondiale pour la diversité culturelle et l'Institut supérieur des arts, un cours pilote sur les droits de propriété intellectuelle à l'intention des étudiants en musique a été organisé avec la participation de sept professeurs, dont deux de renommée internationale, et plus de 40 autres participants.

Programme des Nations Unies pour l'environnement

[Original : anglais] [15 juin 2004]

- 1. Le mandat du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) concerne l'environnement mondial et ne s'intéresse pas aux questions concernant des pays ou gouvernements particuliers. Toutefois, par le biais de son bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le PNUE travaille en étroite collaboration avec les autorités cubaines dans les domaines ayant trait à l'environnement.
- 2. Parmi les activités entreprises par le PNUE, on peut mentionner celles qui ont trait à la coopération technique, et notamment la fourniture d'une aide en vue de la convocation de réunions techniques, de l'élaboration de textes de loi, de la préparation de publications spéciales, la création de deux centres de production moins polluante et une formation à certains aspects de l'action en faveur de l'environnement.
- 3. Parmi les projets particuliers relevant du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) qui sont en cours d'exécution et/ou de planification, on peut citer les suivants :
- a) Appui à la mise en œuvre du Cadre national pour la prévention des risques biologiques;
- b) Production et fourniture de services énergétiques modernes fondés sur les énergies renouvelables à Cuba (exemple de l'Isla de la Juventud);
- c) Activités favorisant l'application de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants : plan d'application national pour Cuba;
- d) Intégration de la gestion des bassins versants et des zones littorales dans les petits États insulaires en développement des Caraïbes (Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Cuba, Dominique, Grenade, Haïti, Jamaïque, République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et les Grenadines et Trinité-et-Tobago); établissement en cours de normes repères et d'indicateurs concernant la détérioration des terres et leur gestion durable dans les petits États insulaires en développement; une démonstration pilote aura lieu à Cuba, en Haïti, à la Jamaïque et à Saint-Vincent-et-les Grenadines. Cuba est membre du Conseil d'administration du PNUE et participe activement en cette qualité à l'élaboration du programme de travail biennal du Programme.

Programme des Nations Unies pour les établissements humains

[Original : anglais] [15 juin 2004]

1. Les établissements humains y compris le logement, les infrastructures et les services, se heurtent à des problèmes de développement particuliers à Cuba car il s'agit d'un État insulaire touché par des catastrophes naturelles fréquentes. Ces problèmes sont aggravés par le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba. La construction et l'entretien des établissements humains, ainsi que la reconstruction après les catastrophes naturelles, nécessitent un

approvisionnement régulier en matériaux et équipements, approvisionnement qui est gravement perturbé par le blocus.

- 2. La situation en matière d'abri a gravement pâti de l'approvisionnement insuffisant en matériaux de construction importés. Les difficultés d'accès à du ciment et à du fer de construction bon marché ont fortement diminué la portée des programmes visant à réduire le déficit qualitatif de logement et, ce qui est tout aussi important, ont empêché la reconstruction des logements endommagés par les ouragans destructeurs de 2001 et 2002 qui, dans les deux cas, ont principalement touché les secteurs les plus vulnérables de la population. Les restrictions imposées aux envois de fonds dont les familles se servent pour subvenir à leurs besoins essentiels et aménager leur logement ont eu un effet négatif sur ce secteur.
- 3. Les restrictions imposées à l'accès au carburant rendent inefficaces et souvent non viables sur le plan écologique la fourniture de services tels que la collecte des déchets solides et leur élimination, l'assainissement et l'approvisionnement en eau. L'accès limité à des produits chimiques et du matériel bon marché pour l'alimentation en eau et le traitement des eaux usées nuit à la qualité de ces services, ce qui a des répercussions sur l'environnement et la santé publique.
- 4. Malgré ces restrictions, le pays a été en mesure d'atteindre un niveau de développement des établissements humains qui soutient favorablement la comparaison avec celui de nombreux pays en développement. L'innovation en matière de technologie et de gestion a rendu possible ces réalisations mais à un coût qui empêche des améliorations substantielles de la qualité de la vie, des infrastructures et des services.
- 5. La coopération en cours entre le Programme des Nations Unies pour les établissements humains et Cuba met l'accent sur le renforcement des capacités locales. Au cours de l'année écoulée, elle a été encore renforcée grâce à la collaboration qui s'est instaurée avec le PNUE et le PNUD en vue de l'élargissement de certaines activités à plusieurs villes du pays. Les programmes de collaboration visent à améliorer la mobilisation, la planification et l'utilisation des ressources locales en vue de faire face aux problèmes liés à l'environnement urbain et, partant, à atténuer les effets négatifs de l'embargo sur la population urbaine.

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

[Original : anglais] [19 mai 2004]

- 1. L'embargo économique commercial et financier a eu des effets négatifs sur la croissance et le développement économique du pays. De façon générale, l'industrie cubaine a un retard technologique net par rapport aux normes internationales. Les principaux obstacles auxquels elle se heurte sont les suivants : consommation élevée en énergie, niveau d'automatisation faible, technologies obsolètes et inefficaces, faible utilisation des capacités et manque de coopération interindustrielle.
- 2. Les services assurés par l'ONUDI au cours des dernières années avaient essentiellement pour but de contribuer au développement durable du secteur agroindustriel et à satisfaire les besoins prioritaires de la population cubaine. Le programme intégré de soutien à la stratégie nationale de compétitivité industrielle à Cuba offre une assistance technique et stratégique qui contribue à la pérennité et à la productivité accrue des secteurs industriels prioritaires du pays, notamment ceux de

l'agroalimentaire et du sucre, en introduisant des éléments importants pour assurer l'utilisation efficace des ressources énergétiques, la mise en valeur des sources d'énergie nouvelles et l'introduction et l'adaptation des technologies industrielles modernes. Par le bais de ces services, l'ONUDI aide l'industrie nationale à redresser la balance des échanges extérieurs et à améliorer sa compétitivité sur les marchés locaux et extérieurs. Elle est convaincue que l'effet de catalyseur du programme est important pour le développement socioéconomique du Cuba.

Fonds des Nations Unies pour la population

[Original : anglais] [13 juillet 2004]

- 1. Cuba continue de se heurter à de graves difficultés économiques, qui sont apparues au début des années 90 à la suite de la perturbation des relations commerciales avec ses anciens partenaires commerciaux d'Europe de l'Est. Le blocus économique imposé par les États-Unis depuis plus de quatre décennies a aggravé la situation et contribué à détériorer encore plus la qualité de la vie de la population cubaine. Le manque de moyens financiers a conduit à une pénurie de médicaments, de matériel et de pièces de rechange qui fait obstacle à la rénovation des hôpitaux et des autres éléments de l'infrastructure.
- 2. Les restrictions à l'importation imposées par les États-Unis au titre du blocus ont eu des incidences graves sur l'état de santé de la population en matière de procréation : bien que la population cubaine connaisse bien la plupart des méthodes contraceptives communes et que la demande soit très élevée pour ces méthodes, leur disponibilité et leur qualité sont gravement limitées. Il en est de même pour les médicaments destinés au traitement des maladies sexuellement transmissibles, l'équipement nécessaire aux soins obstétriques d'urgence et d'autres produits concernant la santé en matière de sexualité et de procréation. Les restrictions à l'importation limitent l'accès de Cuba aux technologies de pointe, aux nouveaux médicaments et aux produits de santé en matière de procréation.
- Malgré le manque de fonds, Cuba a réussi à endiguer l'épidémie de VIH/sida et l'incidence de la maladie y est faible par rapport aux autres pays des Caraïbes. Toutefois, le nombre de personnes séropositives a augmenté ces dernières années essentiellement au sein du groupe des hommes âgés de 25 à 34 ans. Le développement du secteur touristique a contribué à une légère reprise économique mais représente un facteur à risque important pour la propagation des maladies sexuellement transmissibles y compris la transmission du VIH/sida. La pénurie de préservatifs pour la prévention du sida est fort préoccupante. En 2003, l'offre a continué d'être insuffisante pour satisfaire la demande annuelle estimée à 60 millions de préservatifs. L'effet du blocus a été mis en évidence dans le contexte de l'épidémie car il limite l'accès des personnes vivant avec le VIH/sida à une alimentation, des méthodes de prévention et des soins adaptés et affecte par conséquent leur qualité de vie et accroît les risques de transmission. L'approbation par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme d'un don de 26,1 millions de dollars sur les cinq prochaines années pourrait remédier en partie à cette situation.
- 4. En ce qui concerne la santé en matière de sexualité et de procréation des adolescents et des jeunes, la demande de supports d'information et d'éducation concernant le VIH/sida est forte et la prévention des grossesses non désirées

continue d'être un sujet de préoccupation. En outre, le taux d'avortement élevé, en particulier parmi les femmes âgées de moins de 20 ans, nécessitent des campagnes d'information massives, des services de conseils, la formation de prestataires et des méthodes de contraception appropriées mises à la disposition de la population en vue de diminuer l'incidence des avortements.

- 5. Le blocus économique a aussi été préjudiciable à la fourniture de services aux personnes âgées, de plus en plus nombreuses à Cuba. Du fait en partie des restrictions financières et des pénuries de matériel qui en découlent, le Gouvernement n'a pas été en mesure de satisfaire pleinement les besoins de ce groupe de population, en particulier dans le domaine du logement, de l'entretien, des fournitures et du matériel médical pour les maisons de retraite et les centres de soins journaliers. Un appui accru sera nécessaire à l'avenir car la population du troisième âge continue de grandir et le processus de transition démographique du pays se poursuit.
- 6. Le programme d'assistance en cours du FNUAP à Cuba, qui a été approuvé en 2003, vise à maintenir les normes actuelles du pays pour ce qui est de la santé en matière de procréation et à améliorer la quantité, la qualité et la variété des contraceptifs disponibles, principalement en achetant des préservatifs, des dispositifs intra-utérins et des contraceptifs injectables, ainsi qu'à établir et à renforcer l'éducation sexuelle dans le cadre du système scolaire classique qui a obtenu de très bons résultats dans les domaines de la promotion de l'égalité entre les sexes et des droits en matière de sexualité et de procréation, qui sont liés à la politique nationale en matière d'éducation sexuelle. En dépit des dons bilatéraux obtenus par le FNUAP en vue de remédier aux pénuries de contraceptifs en 2003, l'aide au développement demeure insuffisante pour compenser les graves conséquences du blocus économique et le FNUAP a dû limiter la distribution de contraceptifs aux femmes à haut risque.

Union postale universelle

[Original : anglais] [7 juin 2004]

L'Union postale universelle a toujours considéré Cuba comme un membre à part entière. En tant que tel, Cuba jouit des mêmes droits et a les mêmes obligations que les autres membres de l'Union. À titre d'exemple, en 2003, Cuba a bénéficié de plusieurs projets régionaux de réforme et de modernisation, parallèlement à des projets de formation opérationnelle.

Programme alimentaire mondial

[Original : anglais] [14 juin 2004]

1. Bien que le Gouvernement ait accordé la priorité à l'importation de vivres, le Programme alimentaire mondial (PAM) a dû intensifier ses efforts pour compléter la ration alimentaire des groupes vulnérables dans les provinces de l'est qui continuent d'être les plus touchées par l'insécurité alimentaire en raison des sécheresses à répétition et du faible niveau de la production vivrière.

- 2. Les importations de vivres en vue des projets du PAM ont également été touchées par des retards dans les approvisionnements et des surcoûts. Le manque de concurrence, l'éloignement des sources d'approvisionnement et la difficulté à trouver des fournisseurs ont entraîné une augmentation des coûts et des retards dans les arrivées de vivres dans le pays. Ces contraintes ont à leur tour influé sur la ponctualité et la régularité des distributions de vivres aux bénéficiaires et notamment aux groupes vulnérables exigeant un soutien nutritionnel ininterrompu.
- 3. Parmi les autres restrictions à l'importation qui ont affecté la capacité du PAM de s'acquitter de sa mission figure le manque de carburant et de pièces détachées pour les biscuiteries qui produisent les biscuits enrichis que le PAM achète en vue des programmes d'alimentation qu'il organise dans les écoles primaires. De même, les importations de matières premières alimentaires destinées à l'industrie agroalimentaire locale, auprès de laquelle le PAM effectue ses achats afin de distribuer des aliments adaptés aux habitudes alimentaires locales, ont également été affectées par les retards au niveau de l'acheminement et des coûts plus élevés.
- 4. Les dons annuels de sucre au PAM par Cuba, qui servent habituellement aux projets menés par le PAM dans d'autres pays du monde, ont également été compromis à cause de la difficulté à trouver des compagnies maritimes qui soient disposées à les acheminer, ce qui a nécessité des ajustements au niveau des itinéraires et des escales des cargos, lesquels ont entraîné des surcoûts et des retards dans les livraisons.

Organisation mondiale de la santé/Organisation panaméricaine de la santé

[Original : espagnol] [21 juin 2004]

- 1. Le Bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)/Organisation panaméricaine de la santé (OPS) à Cuba a, en application de la résolution 58/7 de l'Assemblée générale, étudié les effets du blocus appliqué au système de santé cubain par les États-Unis d'Amérique.
- 2. Le blocus a continué d'avoir des effets négatifs sur l'acquisition de fournitures et de technologies médicales. Les mesures adoptées par le Gouvernement des États-Unis ont eu des répercussions sur les soins médicaux, la prévention des maladies et la promotion de la santé. Elles comprenaient des restrictions à l'accès à l'information scientifique médicale de pointe, le refus de délivrer des visas aux chercheurs cubains souhaitant participer à des manifestations aux États-Unis, le refus d'autoriser les chercheurs américains à se rendre à Cuba et l'interdiction de publier ou de diffuser des articles scientifiques de Cuba aux États-Unis.
- 3. Parmi les activités touchées par ces répercussions, on peut citer : les services de santé urgences, soins intensifs, chirurgie et autres services spécialisés comme les soins obstétriques qui souffrent du manque de médicaments, de moyens diagnostiques, de fournitures, de pièces de rechange ou de matériel. Ont été particulièrement touchés les hôpitaux clinico-chirurgicaux, généraux, pédiatriques et obstétriques ainsi que les dispensaires et autres établissements de soins primaires. Pour se procurer des médicaments, on a demandé le prix de l'anticholesterol Atorvastatine et du Renagel aux sociétés américaines Pfizer et Genzyme Corporation, qui n'ont pas donné suite. La société américaine Varian Medical

Systems a racheté à la société canadienne MDS Nordion le fabricant du matériel de curiethérapie auprès duquel Cuba se fournissait. Il est depuis devenu impossible d'acheter les sources d'isotope radioactif Ir-192 pour les rayonnements servant au traitement des tumeurs cancéreuses. D'autres sources d'approvisionnement en matériel de curiethérapie ont été recherchées en Europe et ce matériel a été acheté à la société hollandaise Nucleotron. Une fois le marché conclu, les responsables de cette société ont déclaré ne pouvoir livrer l'ordinateur associé au matériel car il était de fabrication américaine et son exportation à Cuba était interdite.

- 4. La vente de cytostatiques, qui sont particulièrement utiles pour le traitement des enfants cancéreux un des secteurs les plus touchés par l'embargo –, s'est également heurtée à des problèmes majeurs qui se sont aggravés lorsque des sociétés transnationales américaines ont racheté les laboratoires pharmaceutiques approvisionnant Cuba. Il est de ce fait devenu impossible de se procurer l'isotope I-125 servant à soigner les enfants atteints de cancer oculaire, et ces enfants ont dû être envoyés dans d'autres pays pour être soignés, de même que ceux qui avaient besoin de greffes.
- 5. L'achat de vaccins au moyen de devises autres que le dollar a augmenté les coûts d'approvisionnement. Les moyens diagnostiques nécessaires au dépistage de la rougeole et de la rubéole ont dû être achetés dans des pays tiers, ce qui a entraîné des retards et des surcoûts. Les entreprises fabriquant le matériel et les réactifs de diagnostique de laboratoire clinique, de microbiologie et autres sont à 70 % américaines. Ainsi, les sociétés Beckman-Coulter, Dade-Behring, Abott et Bayer ne permettent pas la vente à Cuba de leurs technologies dont certaines sont uniques au monde de sorte que Cuba doit se fournir sur le marché européen à des prix bien supérieurs. La société anglaise qui fournit des réactifs de laboratoire et des milieux de culture a été rachetée par une société américaine et, par l'intermédiaire de son représentant, la société AGEM, a été invitée à faire connaître ses prix pour une série de réactifs. Elle a répondu qu'elle ne pouvait plus fournir les produits en question à Cuba.
- 6. Les programmes de greffe, de chirurgie cardiovasculaire, de néphrologie et autres restent durement touchés car, pour acquérir le matériel et les fournitures nécessaires, Cuba doit recevoir l'autorisation des autorités américaines qui ne la donnent pas. Une demande de prix en vue de l'achat de machines d'hémodialyse, de cathéters, de dialyseurs et d'autres articles à usage unique a été envoyée à la société américaine Baxter qui n'a pas donné suite. Pour que le réseau de centres de cardiologie du pays continue de fonctionner correctement, il doit disposer de fournitures consommables telles que sutures, greffons vasculaires, cathéters pour hémodynamie, matériel de circulation extracorporelle, oxygénateurs et ventilateurs pour assistance respiratoire prolongée, et s'est donc adressé à la société Radiometer, rachetée par Danaher, qui n'a pas non plus donné suite.
- 7. Pour soutenir les programmes de néphrologie, de cardiologie et d'enseignement, l'organisation non gouvernementale américaine USA/Cuba Infomed avait l'intention de faire don de 423 ordinateurs, mais, le 10 avril 2003, la licence d'exportation nécessaire lui a été refusée, le Département du commerce ayant estimé qu'une telle exportation était contraire aux intérêts de la politique extérieure des États-Unis.

- 8. Les services de gastroentérologie ont eux aussi été touchés. Ils avaient besoin de pièces de rechange pour le matériel acheté à la société Wilson Cook qui n'a pas donné suite. Les programmes de dépistage précoce des cancers gynécologiques ont également souffert à cause des obstacles rencontrés et des retards pris dans l'achat et l'envoi d'intrants tels que matériel, pièces de rechange et réactifs nécessaires à leur exécution.
- 9. De graves problèmes se posent pour obtenir les médicament, moyens diagnostiques et matériel servant à prévenir, suivre et combattre les maladies, par exemple le kit TermoCsript RT-PCR System, utilisé pour le dépistage du *Corona virus*, vecteur du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), que l'Institut de médecine tropicale Pedro Kouri n'a pas pu se procurer auprès de la société américaine INVITROGEN. Les restrictions imposées par le Centre américain de contrôle et de prévention des maladies à l'obtention des moyens diagnostiques d'autres maladies émergentes comme l'encéphalite causée par le virus du Nil occidental et la grippe aviaire ont été une source de complications, de même que le refus des laboratoires des sociétés américaines Focus Technologies et PANBIO, qui fabriquent les kits diagnostiques utilisés en vue du dépistage des anticorps IgM et IgC, de vendre leurs produits à Cuba.
- 10. Si elle en avait eu les moyens financiers, Cuba aurait pu commencer en 1996 à faire bénéficier les malades du sida de la trithérapie, ce qu'elle n'a pu faire qu'en 2001, date à laquelle elle a enfin pu disposer des médicaments nécessaires lorsqu'ils ont été fabriqués dans leur version générique sur le sol national. Un plus grand nombre de malades auraient pu être soignés. L'organisation non gouvernementale des Pays-Bas International Dispensary Association (IDA) a demandé à la société américaine Abott de l'approvisionner en antirétroviraux Ritonavir 100 mg et Ritonavir 33,3 mg+ lopinavir 133,3 mg, mais cette société a déclaré ne pouvoir lui vendre ces médicaments tant que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) n'aurait certifié qu'en raison de conditions humanitaires spéciales, Cuba bénéficiait d'une exemption au titre de l'embargo appliqué à Cuba par le Gouvernement des États-Unis.
- 11. Les essais cliniques sur les inhibiteurs de protéase achetés auprès des laboratoires Merck en 1995 n'ont pas pu être réalisés car ces médicaments n'ont pas pu être exportés à Cuba faute d'avoir reçu l'autorisation du Département du Trésor.
- 12. Afin de lutter contre le moustique *Aedes aegypti*, vecteur biologique de la dengue, Cuba a dû dépenser près de 3 793 994 dollars pour acheter le matériel et les produits nécessaires et, sans l'interdiction des États-Unis, aurait pu économiser 758 798 dollars.
- 13. Dans les domaines de l'enseignement et de la recherche, il n'a pas été possible d'obtenir les 126 ordinateurs dont avait besoin l'École latino-américaine de médecine où sont formés plus de 7 000 jeunes d'Amérique latine, d'Afrique et des Caraïbes, la licence d'exportation nécessaire ayant été refusée à l'ONG américaine USA/CUBA Infomed.
- 14. De même, María Alfonso Valdés n'a pas pu suivre le stage de formation sur la transfusion sanguine sans risque qui devait être organisé par l'OMS/OPS à El Paso, Texas, faute d'avoir obtenu le visa nécessaire.

- 15. Un projet d'étude financé par des scientifiques américains, qui devait évaluer l'ampleur de l'incidence du rotavirus (à cause de maladies infantiles graves) à Cuba en vue de la mise au point d'un vaccin, a été annulé.
- 16. Les publications scientifiques telles que *Current Contents* et *Annals of Tropical Medicine and Parasitology*, sont difficiles à se procurer et chères.
- 17. Récemment, le Gouvernement des États-Unis a annoncé qu'il interdisait la diffusion des articles scientifiques d'origine cubaine.
- 18. À maintes occasions, des fonctionnaires et chercheurs cubains n'ont pas pu participer à des réunions et manifestations scientifiques internationales faute de visa d'entrée aux États-Unis (en vertu de l'article 212 f) de la loi américaine sur l'immigration et la nationalité qui interdit l'entrée aux États-Unis de tout individu dont l'entrée pourrait être contraire aux intérêts des États-Unis).
- 19. Des chercheurs américains ont de leur côté été empêchés d'assister à des manifestations organisées à Cuba, comme par exemple le troisième Symposium international sur le coma et la mort, tenu à La Havane, du 9 au 13 mars, auquel la délégation américaine qui représentait 40 % des conférenciers et comprenait près de 70 chercheurs n'a pas pu se rendre à Cuba à cause de l'interdiction du Gouvernement américain.
- 20. Le pays n'a pas accès aux crédits destinés à la recherche en dépit de la réputation dont jouit la recherche cubaine et de l'intérêt qu'elle suscite dans les milieux scientifiques américains.
- 21. La coopération technique avec l'OPS/OMS s'est limitée à la mobilisation de ressources scientifiques et techniques et financières en faveur de Cuba.
- 22. Pendant la période allant de 1998 à 2003, le blocus a infligé des pertes économiques équivalant à 2 117 600 000 dollars au système de santé cubain.